

Un **Grand** Projet pour le **G**RAND **É**CRAN



sauvonslegrandecran.org
contact@sauvonslegrandecran.org

Contact : 06 65 40 32 94



SOMMAIRE

<u>Un grand projet pour le Grand Écran :</u>	p 3-9
• Cinéma	p. 4-5
• Retransmissions télévisuelles ou sportives	p. 5
• Station de radio – Studio d'enregistrement	p. 6
• Point d'accueil pour les touristes	p. 6
• Spectacle vivant	p. 6
• Évènementiel	p. 7
• Séances réservées aux institutions publiques et associations	p. 7-8
• Le Grand Écran Italie, un pôle d'attraction pour le sud-est francilien ...	p. 9



Annexes :

1. Obligations liées à l'acquisition et à l'exploitation du Grand Écran	p 10
2. Les atouts exceptionnels du Grand Écran Italie	p 11-12
3. Un complexe particulièrement bien desservi par les transports urbains...	p.13
4. Trois salles entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite ...	p.14
5. La scène	p 15
6. Les loges	p 16
7. Le monte-charge	p 17





Un grand projet pour le Grand Écran

Le **Grand Écran Italie** (place d'Italie, Paris 13^e), de conception récente et innovante, a été conçu par la municipalité comme une salle de spectacle à part entière afin de proposer à un vaste public populaire une offre culturelle **unique en Europe**, qui englobe le spectacle vivant, les émissions audiovisuelles, les concerts et le cinéma.

Longtemps considéré comme la salle la plus high-tech de la capitale, le Gaumont Grand Écran, jusqu'à sa **fermeture** en janvier 2006 au bout de treize ans et demi seulement d'exploitation, se situait dans le peloton de tête des meilleures fréquentations Paris-Périphérie.

En dépit de ses **bonnes performances**, et du fort pouvoir d'attraction que lui confère sa position centrale au cœur de l'Île-de-France, il fait l'objet d'une promesse de vente conclue depuis octobre 2004 entre l'exploitant **EuroPalaces** (Pathé-Gaumont) et la société **Тeycpac-Hammerson-Italie**, détentrice du centre Italie2, pour devenir une simple **extension** du centre commercial.

Or ce projet **injustifiable** a été décidé au mépris du public et de la vocation culturelle du lieu, dument établie par la **Convention** liant l'exploitant et la *Ville de Paris* (voir p. 10).

Ni l'opposition clairement exprimée des **parisiens** et des **franciliens**, ni les milliers de **signatures** recueillies par la pétition pour la sauvegarde du Grand Écran (incluant deux anciens Ministres de la Culture), pas plus que la **mobilisation** des **élus**, riverains et **associations** n'ont empêché la **Commission Départementale d'Équipement Commercial** (où les instances de la Ville de Paris disposent de trois voix sur six) d'accorder en juin 2006 ses autorisations aux enseignes commerciales *Habitat* et *H&M*. Et à ce jour seuls les recours engagés auprès du Tribunal Administratif par l'association **Sauvons le Grand Écran** bloquent la réalisation de cette opération illégitime.

Avec son écran panoramique géant (243 m²) parmi les plus grands d'Europe, sa salle de 652 places disposées en gradins permettant une visibilité optimale quel que soit l'endroit, parfaitement **insonorisée et climatisée, son immense **scène** de 300 m² (près du double de celle de la Comédie-Française), ses espaces d'accueil et de réception, le Grand Écran offre davantage de confort et de convivialité que la plupart des multiplexes.**

Il est assorti de deux petites salles de 100 places qui, selon **Gaumont**, disposaient elles aussi de **qualités de projection exceptionnelles**.

Il est également doté d'une salle de répétition, d'une vitrine d'exposition, d'un studio d'enregistrement pouvant accueillir une station de radio...

Parmi les rares salles de la capitale entièrement **accessibles aux personnes à mobilité réduite**, offrant une **file d'attente abritée**, le complexe audiovisuel est l'un des mieux conçus pour accueillir des avant-premières, festivals... et **manifestations** en tous genres.

Le projet ci-après prend en compte la
POLYVALENCE
de l'équipement multimedia :

Grande salle (environ 650 places) :

- Grands films populaires ou films à grand spectacle, français ou étranger (VO/VF) :

Les quatre ou cinq sorties de l'année les plus importantes sont prévisibles plusieurs mois à l'avance, et coïncident souvent avec les périodes de fêtes ou de vacances scolaires (type : *Harry Potter*, *Le Cinquième Élément*, *La Môme...*).

- Documentaires de prestige (ou grands films documentaires) :

Une large place serait réservée à ces films (*Microcosmos*, *La marche de l'Empereur*, *La Terre vue du Ciel...*), particulièrement mis en valeur sur écran géant, et qui sont en phase avec notre époque soucieuse de la préservation de la nature et de la planète.

- Festivals et rétrospectives :

Nombreux thèmes au choix : western, péplum, films d'action, films fantastiques, Bollywood, sagas (*Star Wars...*) films de femme, documentaires européens, court-métrage, animation, pépites du cinéma... sans oublier les films asiatiques, qui attirent régulièrement la communauté chinoise du 13^{ème} arrondissement lors de leur programmation dans les petites salles.

Un grand **Festival du Cinéma Européen** pourrait voir le jour au Grand Ecran Italie.

- Films de sport :

Les sports les plus spectaculaires y seraient avantageusement représentés, avec pour le spectateur "l'impression d'y être" : sports de glisse, sports extrêmes, alpinisme...

- Projections en IMAX, 3D... :

La projection **en relief (3D)** amplifie déjà de façon vertigineuse les effets spectaculaires des films d'aventures, comme le récent [Voyage au centre de la Terre](#).

Par ailleurs, l'installation au Grand Ecran Italie d'un projecteur **IMAX*** permettrait de jouer à fond la carte du spectaculaire. En effet, le catalogue IMAX, mêlant documentaires, docu-fictions et fictions de qualité est pour le moins impressionnant, tous formatés pour des séances de soixante minutes, ce qui permet d'augmenter la rotation. Un partenariat avec *la Géode* à la Villette pourrait, dès lors, être envisagé.

Un équipement IMAX offrirait la projection dans des conditions renversantes des gros films porteurs du moment, pour l'instant uniquement visibles dans ce format au [Disney Village](#). De plus, l'annonce faite par *Warner* de tourner des séquences de ses longs-métrages phares en 70/15 crée un créneau porteur, et encore insuffisamment pourvu en France.

Points forts de ce nouveau marché, dont l'offre commence à se diversifier : rotation des films, robustesse des copies, absence de concurrence sur le marché, autorisant de garder un film plusieurs trimestres à l'affiche alors que l'exploitation traditionnelle s'essouffle au bout de quelques semaines.

"L'IMAX est désormais un loisir aux revenus potentiels énormes. Et les films en production devraient largement satisfaire la demande". (Ecran Noir)

Dans l'hypothèse où l'architecture de la salle ne permettrait pas l'installation d'un équipement IMAX traditionnel, on signalera l'existence d'une variante baptisée MPX. Testé, notamment en France et au Pays-Bas, le procédé n'a, à ce jour, pas encore gagné ses lettres de noblesse, mais peut-être un coup d'éclat comme son rôle crucial dans la sauvegarde du Grand Ecran Italie pourrait-il changer la donne ? (*Yannick Pourpour*, Doctorant en cinéma-audiovisuel)

* "Le principe des projections en IMAX®, outre une projection d'images sur écran gigantesque, c'est une qualité sans commune mesure avec la qualité d'un film 35 mm. L'image est beaucoup plus cristalline, le grain est quasiment inexistant. Ceci ajouté à la luminosité et la taille de l'image donne l'impression aux spectateurs d'être littéralement immergés à l'intérieur de l'image."

([François Bertaux](#), directeur du Gaumont Disney Village)

- Mise en valeur du dispositif de projection :

Des actions pédagogiques à l'instar de celles menées au *Futuroscope*, qui font se succéder séances et visites d'une cabine, pourraient y être menées à l'attention de certaines catégories de passionnés et des enfants. Des partenariats, par exemple avec *Cinévolution* en Belgique, *Bradford Festival* en Angleterre ou la *Cinémathèque Française* viendraient nourrir une **programmation événementielle** faisant de la projection en soi un spectacle...

A un ciné-concert avec projectionniste dans la salle, comme au temps du *Gaumont-Phono-Cinéma-Théâtre*, succéderait une projection DTS comme au *Festival DTS de Monaco*... On pourrait imaginer en France un équivalent du *Festival de Bradford*, où sont régulièrement programmés des films impossibles à projeter ailleurs que dans certaines salles... La *Cinémathèque Française* ayant préféré mettre l'accent sur le patrimoine plutôt que la technique pure, il y aurait là un créneau à creuser... (*Yannick Pourpour*)

Face à la multiplication du DVD, le Grand Ecran pourrait constituer une vitrine technologique pour l'industrie du cinéma.

Petites salles (100 places chacune) :

Une programmation « **Art & Essai** » a lieu d'y être envisagée. Le [MK2 Quai de Seine](#) bénéficie déjà de ce classement.

II

Retransmissions télévisuelles ou sportives

- Retransmissions en direct de grands événements sportifs (par satellite) :

Jeux Olympiques, Patinage artistique, Championnats de foot, boxe, natation, Coupes du monde de rugby, Tour de France, Grands Prix de Formule 1, Roland Garros, Courses transatlantiques...

Ces programmes trouveraient tout particulièrement leur place en période estivale, correspondant à la saison basse pour les salles, où l'actualité culturelle tend à prendre ses quartiers d'été (festivals). Par temps de canicule, ces projections dans une salle parfaitement climatisée attireraient un public d'aficionados.

La retransmission en direct des grands événements sportifs (Coupes du monde de football, Coupes d'Europe...), pour environ 6 € la place, est possible grâce au dispositif mis en place par la société [CielEcran*](#), qui propose un *système unique en France de vidéo-transmission par satellite en haute résolution, permettant aux auditoriums, salles de spectacles et cinémas de diffuser sur grand écran les meilleurs programmes culturels et sportifs du moment.*

** La spécialité de **CielEcran** est de "mettre les nouvelles technologies au service du spectacle vivant afin de donner à tous la possibilité d'assister aux plus grands spectacles, tous genres réunis : théâtre, opéras, variétés, ballets, comédies musicales, opérettes, concerts, humour, spectacles pour enfants, cirque, sport... Ces retransmissions **permettent de dynamiser la vie culturelle de la commune, de resserrer les liens sociaux autour d'événements culturels et sportifs**, en privilégiant les entractes, qui permettent de retrouver l'ambiance du spectacle et qui sont également l'occasion d'échanger et de communiquer en toute convivialité" (cielecran.com) – Voir aussi VII –*

- Retransmissions d'émissions télévisées :

Le Grand Écran peut aussi se transformer en vaste studio de télévision pour des émissions en direct avec le public dans la salle (l'émission *Etat des lieux* y a été enregistrée, et celle de Bernard Tapie en 2002 : *A tort ou à raison*), ou encore pour la retransmission de spectacle vivant (voir V).

III

Station de radio – Studio d'enregistrement

Le complexe audiovisuel est également équipé d'un véritable **studio d'enregistrement** attenant à la salle (trois petites pièces séparées par double-vitrage), susceptible d'accueillir une **station de radio**.

IV

Point d'accueil pour les touristes

- Films pour les touristes :

Paris, première capitale touristique mondiale, est réputée peu accueillante. A tel point que les pouvoirs publics se préoccupent de remédier à ce point faible.

Pourquoi ne pas faire du Grand Ecran un centre d'accueil pour les touristes en leur proposant en matinée des films sur PARIS et son histoire, "Paris vu du ciel", etc... ? Ces projections, prévues au Cahier des Charges, ont été inexplicablement abandonnées...

Grâce à son implantation privilégiée proche du centre historique de la capitale, d'hôtels et restaurants, très bien desservi par Orly, les gares, les transports en commun et axes routiers, le Grand Écran constituerait un point de départ idéal pour une découverte de Paris ou de visites guidées. Sans oublier sa proximité avec la Porte de Versailles, où se succèdent tout au long de l'année la plupart des grands Salons (tourisme d'affaires).

Ce point-kiosque mettrait à disposition des visiteurs des indications de circuits touristiques, des informations pratiques, etc... Une association avec la FNAC adjacente, qui propose déjà des billets pour les spectacles parisiens, pourrait être envisagée.

Un tel pôle d'attraction ne manquerait pas de rayonner sur tout le secteur.

V

Spectacle vivant

(Théâtre, danse, concerts, one-man-show, comédies musicales)

Le Grand Écran est également conçu comme une **salle de spectacle** à part entière, et dispose d'un emplacement pour **fosse d'orchestre**, + **dégagements**, loges équipées, **salle de répétition**...

D'importants décors peuvent être acheminés par le vaste monte-charge directement relié au parking du centre Italie2, et entreposés dans les **locaux techniques**...

Là encore, les possibilités d'offre culturelle s'avèrent particulièrement riches et diversifiées :

Des pièces de **théâtre** se sont déjà produites au Grand Ecran. A l'heure où les propositions théâtrales faisant appel à des technologies nouvelles se multiplient, une telle salle pourrait offrir un environnement numérique à la pointe du progrès. Pour quelques représentations exceptionnelles, elle pourrait être mise à disposition du **Théâtre 13**, théâtre d'arrondissement un peu à l'étroit dans ses murs.

Doté d'une visibilité parfaite, son espace scénique offrirait un superbe écran aux spectacles de **danse**.

Etant donné la pénurie de salles de concert dans la capitale, et son acoustique particulièrement étudiée, le Grand Écran comblerait avantageusement le vide actuel en matière d'auditorium. L'association *Sauvons le Grand Ecran* a été sollicitée à plusieurs reprises par des **orchestres** symphoniques en recherche de salles.

Sa disposition en gradins et son écran géant conviennent parfaitement aux **one-(wo)man-shows** : *Dany Boon, Florence Foresti, Muriel Robin, Gad Elmaleh, Marc Jolivet, Anne Roumanoff*, et bien d'autres... y trouveraient l'occasion d'enrichir leurs spectacles des meilleurs effets visuels.

De même pour les **concerts** rock, jazz, blues, variétés ...

Il va sans dire que la salle est naturellement destinée aux spectacles combinant à la fois **la scène et l'écran**.

- Avant-premières de prestige :

La configuration du Grand Écran en fait un équipement de choix pour ce type d'évènement. Sa grande esplanade en parvis sur la place d'Italie offre le maximum de visibilité aux opérations de prestige, son immense scène, ses espaces d'accueil et de réception sont prévus pour recevoir des équipes au grand complet...

Il pourrait constituer une vitrine privilégiée pour nos chaînes de télévision désireuses de présenter des avant-premières de grandes fictions télévisées (type : *L'allée du Roi*, *Jaurès*, *Tolstoï*, *La collection Maupassant...*), ou des retransmissions en direct de pièces de théâtre qui connaissent depuis peu un regain d'intérêt auprès du public (Voir aussi II).

- Congrès, conventions, colloques internationaux :

Très peu de salles offrent une telle disposition en amphithéâtre apte à accueillir ce type d'évènement.

Egalement conçu comme un **auditorium** et un **complexe multimédia** adaptable aux nouvelles technologies, le Grand Écran permet d'accueillir des **visio-conférences** sur écran géant (Voir VII).

- Remises de prix, défilés de mode... tout type de manifestation est possible au Grand Écran.

La mise à disposition d'une telle salle auprès des entreprises publiques et privées représente une source de financement non négligeable :

"Les sociétés ont aussi accès aux immenses possibilités du Gaumont Italie... Tout est prévu pour leur donner satisfaction..., les salles..., la scène, l'équipement technique, l'espace-cocktail pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes, les dépendances (vestiaires, salle de réunion, cuisine équipée), la vitrine d'exposition.

Le Club Méditerranée, Dauphin, des établissements bancaires ainsi que des grands de la distribution ont accordé leur confiance au Grand Écran en le choisissant pour leurs avant-premières privées. La Poste y a réuni son congrès, et EDF-GDF sa convention. Havas-Media y a remis le Grand Prix de l'Affiche, et de nombreux festivals ou manifestations culturelles se sont déroulés dans les murs du multisalle..." (Journal de Gaumont - 1995)

Contrairement aux dispositions obligatoires du Cahier des Charges (voir p.10), ces manifestations ont été abandonnées ces dernières années, autorisant l'exploitant à mettre en avant une baisse de profit pour justifier la fermeture.

(Voir aussi : → "On nous a trompés sur les délais d'exploitation de Gaumont",
→ "La vérité sur les arguments invoqués pour justifier la destruction du GEI")

Séances réservées aux institutions publiques (Ville de Paris, conservatoires, universités, syndicats) et associations... :

Présenté à sa construction comme grand chantier de l'état et réalisation de la municipalité, situé face à la Mairie du 13^{ème} arrondissement, il serait inconcevable que le Grand Écran ne laisse pas de place aux institutions et associations culturelles du quartier.

A titre d'exemple, des avant-premières très appréciées organisées par Ciné13 (*Vas, vis et deviens*, *Mariage Mixte*, *Festen*, *Beaumarchais l'insolent...*) y faisaient régulièrement salle comble. Cette association, qui a pour but d'aider à promouvoir le cinéma français et européen, peine à présent à retrouver des salles aussi accessibles.

Selon les modalités d'un nouveau cahier des charges à définir, la salle pourrait offrir aux compagnies théâtrales et conservatoires de musique l'occasion de présenter leur travail.

Elle pourrait ouvrir éventuellement ses portes aux cours et conférences de la faculté Tolbiac, en manque d'amphithéâtres.

La survie de la culture dépendant de la formation des jeunes spectateurs de demain, des ateliers-ciné-goûters avec initiation au cinéma ou au théâtre, y seraient prévus pour les enfants.

La technologie de [CielEcran](#)* (voir II) offrirait une alternative bienvenue à la diversification de la salle :

* "Une fois aménagée**", votre salle devient un véritable outil multimédia au service de votre animation locale. De nombreux autres usages sont possibles :

- diffusion de vidéos enregistrées
- familiarisation avec la connaissance et la pratique d'Internet sur écran géant
- projection de documentaires ou de conférences filmées
- organisation de visioconférences d'entreprises
- connexion à des consoles de jeux vidéo
- formation ou information, éducation à distance
- communication d'un conseil municipal auprès de ses administrés" (cielecran.com)

** A noter qu'il existe des [aides publiques](#) pour ce type d'aménagement.

Ces propositions s'inspirent largement du [Cahier des Charges](#) de Gaumont signé en 1991 (voir Annexe 1), et restent en conformité avec la vocation spécifique du complexe audiovisuel, définie dès 1988 par la convention liant l'exploitant et la Ville de Paris ([conditions particulières obligatoirement insérées à tous les actes de vente successifs](#)). Elles donnent un aperçu des exceptionnelles potentialités de la salle, sous-exploitées à ce jour.

D'autres salles ont un type de fonctionnement polyvalent : le [Grand Rex](#) à Paris 9° (cinéma, concerts, évènementiel), le **cinéma-théâtre Le Village** à Neuilly, salle municipale programmant [à la fois](#) du cinéma, du théâtre, de la danse, des concerts, des spectacles enfants...

La perte d'attractivité du Grand Écran, prétexte à sa fermeture prématurée en janvier 2006, apparaît due aussi bien à l'abandon des obligations du Cahier des Charges et à une programmation de plus en plus médiocre ces dernières années, qu'à la concurrence, prévisible, des multiplexes.

Par ailleurs, "**cette cession d'activité, officialisée par la fermeture du site le 3 janvier 2006, s'est effectuée en contrepartie d'un engagement pris par Europalaces auprès de la Ville de Paris de réinvestir sur les sites Rodin et Fauvettes**", et notamment d'installer les Archives du cinéma (**Fondation Pathé**) au Gaumont-Rodin (voir [Motivation de la demande](#) présentée à la CDEC du 22 juin 2006).

Or malgré son indéniable intérêt, ce [projet](#) destiné principalement aux chercheurs et aux étudiants ne compense en aucun cas la [perte](#) d'une salle qui a pour vocation d'accueillir un large public populaire venu de toute la région.

Dans son [programme](#) municipal, la mairie prévoit la création d'« **un grand centre culturel** » à la périphérie-est de l'arrondissement, qui manque à présent cruellement au quartier. Or quel que soit son coût, la relance de l'activité du Grand Ecran reviendrait à l'évidence moins cher que la reconstruction d'une salle équivalente.

Il est par ailleurs pour le moins paradoxal d'envisager un projet long et coûteux, en l'absence de tout plan de sauvetage du premier pôle d'animation de l'arrondissement, particulièrement central et accessible aux habitants.

Les sociologues estiment que pour survivre, le cinéma de demain doit être un lieu de rencontre, de débat, de communion. Dans cette perspective c'est bien le Grand Écran qui possède les meilleurs atouts pour accompagner cette évolution.

Paradoxalement c'est précisément cette salle en avance sur son époque que l'on condamne. (Dragan Klisaric – Extrait du dossier de reprise du Grand Ecran Italie – Janv. 06)

Une salle de l'envergure du Grand Ecran Italie a parfaitement sa place dans un des arrondissements les plus peuplés, les plus denses, et les mieux desservis de la capitale, déjà en [manque](#) d'équipements culturels.

Le Grand Écran Italie, un pôle d'attraction pour le sud-est francilien :

Après la fermeture de plusieurs salles dans le quartier (le **Gaumont-Gobelins Rodin**, fermé par EuroPalaces en 2003, et dans la seule année 2006 le **Gaumont Grand Ecran Italie**, le cinéma associatif **Le Barbizon**, et le **Théâtre des Cinq-Diamants**), la renaissance d'une activité culturelle diversifiée dans le 13^{ème} arrondissement s'avère plus que jamais d'actualité.

Parmi les milliers de signatures recueillies de toute l'Ile-de-France par [Sauvons le Grand Écran](#), beaucoup proviennent du Val-de-Marne. La renaissance de la salle serait l'occasion de renforcer les synergies non seulement entre les arrondissements concernés (13^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 14^{ème}, une partie du 12^{ème}), mais avec les communes avoisinantes (Ivry, Vitry, Kremlin-Bicêtre, Gentilly, une partie de Charenton), suivant l'objectif actuel des politiques de tous bords visant à créer l'entité « Grand Paris » ou « Paris-Métropole ».

**Facteur de lien social, les activités culturelles et de loisirs
sont nécessaires à l'animation d'un quartier.
Reconnues porteuses de croissance et d'emploi *,
elles ont un impact positif sur sa vie économique.**

**Grâce à sa polyvalence et à sa situation privilégiée
à mi-chemin entre le centre de Paris et sa banlieue,
la relance de l'activité du Grand Écran Italie serait susceptible
d'apporter un nouveau dynamisme au sud-est francilien.**

Elle ne nuirait en aucun cas au développement du nouveau quartier Paris-Rive-Gauche,
qui s'apprête à accueillir - entre autres - des dizaines de milliers d'étudiants.

* "De récentes études ont observé que sous l'effet de la société des loisirs, les dépenses culturelles et de loisirs des français n'ont cessé d'augmenter, et représentent, selon l'INSEE, 9,2 % des dépenses de consommation des ménages, dont 18,2 % pour "les spectacles, cinéma et voyages". Que le secteur de la culture soit enfin reconnu comme facteur de croissance et d'emploi fait d'autant mieux ressortir l'absurdité qu'il y a à sacrifier un complexe de cette envergure au cœur de notre capitale.

Au contraire, adossée à une enseigne telle que la FNAC à l'entrée du centre Italie2, cette salle polyvalente sans équivalent dans toute la région semble toute désignée pour accompagner cette évolution ; au plus grand bénéfice d'un arrondissement presque aussi peuplé qu'une ville de la taille de Rennes, particulièrement bien desservi par les transports urbains."

(Extrait de la [Lettre Ouverte](#) adressée le 3.12.08 au Maire de Paris)

Obligations liées à l'acquisition et à l'exploitation du Grand Écran Italie

A L'ORIGINE, LA VENTE PAR LA VILLE DE PARIS DES DROITS IMMOBILIERS AU PROFIT DE LA SCI ITALIA GRAND ÉCRAN EN DÉCEMBRE 1988 A ÉTÉ CONSENTIE A UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX, EN CONTREPARTIE DE CERTAINES OBLIGATIONS À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR, DUMENT NOTIFIÉES DANS LES **CONDITIONS PARTICULIÈRES OBLIGATOIREMENT INSÉRÉES À TOUS LES ACTES DE VENTE SUCCESSIFS**, NOTAMMENT :

6° De ne subdiviser en aucun cas en propriété le lot correspondant au complexe audiovisuel pendant une durée de vingt années à compter de l'achèvement ; **sa cession... sous réserve de l'agrément de la Ville de Paris...** devra rester **intangible**.

7° A chaque mutation intéressant le complexe audio visuel, **mutation de sa propriété ou de son usage...**, **l'agrément de la Ville de Paris** devra être requis sur les conditions de cette mutation.

Ces obligations sont essentielles et déterminantes pour la VILLE DE PARIS. Elles s'intègrent étroitement à la politique de la ville pour laquelle la création, l'existence et le maintien de ce type d'équipement est essentiel... Elles constituent un **intérêt légitime et sérieux** comme étant **par nature des motifs d'intérêt général**.

Elles s'imposeront à tout acquéreur ou sous-acquéreur pendant un délai **d'au moins vingt ans** à compter de l'achèvement...

9° De **respecter le cahier des charges** faisant partie du dossier de consultation qui a été établi pour l'exploitation du centre audiovisuel :

OBLIGATIONS DU **CAHIER DES CHARGES** APPROUVÉ EN OCTOBRE 1991 PAR LE **CONSEIL DE PARIS** :

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DE PROGRAMMATION :

5.1 - Les **3 salles** seront dotées d'un **équipement sonore dolby stéréo** et d'**équipements d'accueil et de confort** de toute première catégorie.

5-2 - Grande salle :

a) Projections de **films d'exclusivité** ainsi que **festivals** à thème et **nuits du cinéma**.

b) en dehors des heures de projection des films d'exclusivité :

- **Congrès, conventions, manifestations, assemblées générales** de sociétés : 40 séances par an,
- Utilisation par des **producteurs et organismes de télévision** pour des **avant-premières d'émissions, de films ou téléfilms** : 60 à 90 séances par an,
- Projection pour les **scolaires et enfants** : 95 séances par an,
- Projection de **films** concernant principalement **Paris** pour des groupes organisés de **touristes** : 60 séances par an,
- Projection pour les personnes du **3ème âge** : 10 à 30 séances par an (matin et après-midi),
- Utilisation par la **Ville de Paris** : 12 séances par an.

ARTICLE 8 – NATURE JURIDIQUE DU PRESENT CAHIER DES CHARGES :

Les obligations du présent cahier des charges trouvent leur cause dans le caractère « d'équipement culturel » du complexe audiovisuel, qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement, caractère en considération duquel le prix de cession du terrain est déterminé.

ARTICLE 2 – PROPRIÉTÉ DES MURS :

A l'expiration du crédit-bail (consenti par la FINANCIERE IMMOBILIERE INDOSUEZ, actuelle CALYON), la société locataire (GAUMONT) deviendra propriétaire de l'immeuble, à charge pour elle de respecter tant le présent cahier des charges que l'ensemble des conditions particulières et les documents annexés à l'acte du 20 Décembre 1988.

En l'absence d'agrément de la Ville voté en Conseil de Paris - sans lequel aucune cession ni changement d'affectation des locaux ne peut être validé - la société **Hammerson** ne justifie pas des droits auxquels elle prétend pour mettre à exécution son **projet de destruction** de la salle.

(Voir : **Dossier-Oct.07**)

Les atouts exceptionnels du Grand Écran Italie



Avec son **écran panoramique géant** de 243,6 m2, sa **salle** de 652 places disposées en gradins, **parfaitement insonorisée** et climatisée - assortie de deux petites salles de 100 places - sa **scène de 300 m2**, ses **espaces d'accueil et de réception**, le **Grand Écran** offre davantage de **confort** et de **convivialité** que la plupart des multiplexes.

Mais c'est aussi un **complexe multimédia** adaptable aux nouvelles technologies, prévu pour la **retransmission en direct** d'émissions de télévision ou de grands événements sportifs.

Il est équipé d'un **studio d'enregistrement** pouvant accueillir une **station de radio**.

Conçu également comme une **salle de spectacle** à part entière, il dispose d'un emplacement pour fosse d'orchestre, d'une salle de répétition, de **loges équipées**, d'un vaste **monte-charge** (70 m2) directement relié au **parking** du centre Italie2 (1500 places), d'une galerie d'**exposition** et d'annexes techniques... Ses possibilités d'offre culturelle s'avèrent particulièrement riches et diversifiées (**spectacle vivant** : **théâtre, danse, concerts, one-man-show, comédies musicales...**)



Une des rares salles de la capitale **accessible aux handicapés**, offrant une **file d'attente abritée**, il est l'une des mieux conçues pour accueillir des **avant-premières, festivals...** et **manifestations** en tous genres (remises de prix, congrès...)

Sa grande esplanade en parvis sur la place d'Italie offre le maximum de visibilité aux opérations de prestige. Son immense **scène** peut accueillir des équipes au grand complet....

Le Grand Écran a bénéficié de **conditions exceptionnelles d'isolation** lors de sa construction : monté sur vérins le protégeant parfaitement de toute vibration du métro, il était la seule salle à part l'**Opéra-Bastille** équipée d'une ventilation totalement silencieuse (sous fauteuils / double-plancher / basse-pression), digne des meilleures salles de concert. De plus ses murs sont pourvus de plaques de plomb destinées à **éliminer les bruits parasites**. Selon Gaumont, la salle bénéficie d'« *une **acoustique exceptionnelle** qui donne au son numérique un relief tout à fait saisissant* ».

Son écran géant aussi grand qu'un terrain de tennis [243,6 m² : 24 m de base x 10,15 de hauteur] est le plus grand écran de Paris, et compte parmi les plus grands d'Europe.

Avec ses projecteurs 35-70 mm, double bande, double poste, automatisme intégral, son équipement sonore Dolby stéréo, bi-amplification grande puissance, video projection grand écran, le Grand Écran, jusqu'à sa fermeture, était un des seuls cinémas équipé de quasiment tous les formats de projection et de tous les formats sonores possibles (SRD, SDDS, DTS). Son **spectacle laser**, abandonné depuis 2002, constituait une attraction incontournable pour les spectateurs.

« Grâce à son cadre unique et à ses prouesses exceptionnelles, le Gaumont Grand Écran s'est imposé comme le must obligé du centre commercial Italie 2. » (Journal de [Gaumont](#) – 1992)

Voir : [L'avis des internautes](#)

« Le Grand Rex est magique, mais le plus beau son, le plus bel écran, c'était de très loin ce cinéma. Je me rappellerai longtemps du choc que fut "Moulin Rouge" dans ce cinéma... » **jibé** - 13 11 07

Les performances du Grand Écran en font une salle de référence pour de nombreux réalisateurs. Des **avant-premières** et projections techniques (la dernière en date : Les deux frères, de **Jean-Jacques Annaud**) s'y déroulaient régulièrement.

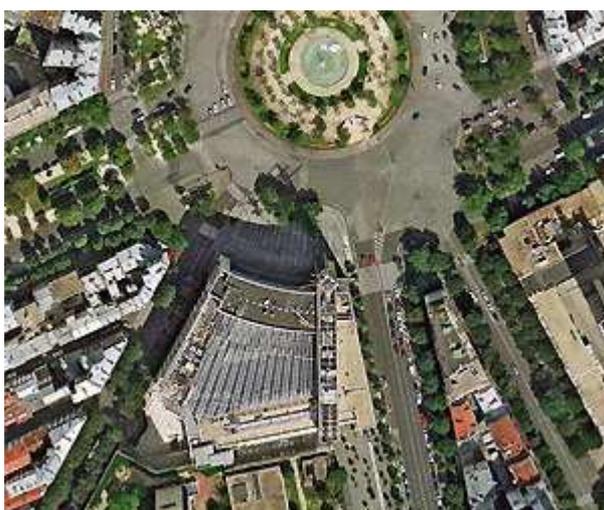
Lorsqu'il était chez Gaumont, **Luc Besson** la privilégiait pour visionner les rushes de ses films.

Disney l'a choisie pour la sortie de *La Petite sirène*, *Pocahontas 2*, *La Belle et le clochard 2*...



En décembre 2005, soit juste avant sa fermeture le 3 janvier 2006, la salle se classait 2ème du groupe pour l'accueil et le service, avec une note **QualiService** de **97%**.

Ses caractéristiques techniques et sa situation géographique en font un équipement culturel d'exception au coeur de l'Île-de-France



Situé au centre du hall d'un immeuble prestigieux de la capitale construit par l'architecte Kenzo Tange à l'entrée du Centre Commercial Italie2, le Grand Écran n'a pas d'équivalent dans tout l'Hexagone.

Jouissant d'une situation privilégiée au **centre du 13^e arrondissement** particulièrement bien desservi par les transports urbains, il constitue non seulement une précieuse salle de proximité pour les riverains, mais **un pôle d'attraction pour les parisiens et les franciliens**, aux potentialités encore inexploitées.

Il est important de souligner qu'il n'existe AUCUNE SALLE DE SPECTACLE POLYVALENTE DE CE TYPE ET DE CETTE IMPORTANCE A PARIS RIVE GAUCHE !

Les arrondissements du sud parisien (13ème, 5ème, 6ème, 7ème, 14ème, 15ème) se retrouvent donc, sur ce plan, plus délaissés que jamais.

(Extraits du site : sauvonslegrandecran.org)

Un complexe particulièrement bien desservi par les transports urbains



Grand Écran Italie (ex : Gaumont Grand Ecran)

Place d'Italie – 75013 Paris ([Place Henri Langlois](#))

Métro : Place d'Italie

(**sortie 2** : [Grand Écran](#) face au centre commercial)

Le complexe cinématographique « Grand Ecran Italie » (3 salles climatisées et entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite), est idéalement situé dans le sud de Paris, à mi-chemin entre le centre de la capitale et ses quartiers étudiants, et les banlieues sud/sud-est, particulièrement bien desservi par les transports en commun.



La Place d'Italie est un carrefour incontournable du sud-est parisien, tant par l'arrivée porte d'Italie et de Bercy des autoroutes A4 et A6 (45 mn de Roissy et 30 mn d'Orly) que par le recoupement de nombreuses lignes de transports :

METRO :

La station *Place d'Italie*, qui comptabilise 13,10 millions de passages par an - soit une moyenne journalière de 42 044 passages - est desservie par 3 lignes de métro :

- Lignes 5** : Place d'Italie / Bobigny, qui traverse tout l'est parisien,
- 6** : Nation / Charles-De-Gaule-Etoile, qui traverse Paris d'est en ouest (Station : *Place d'Italie*),
- 7** : Villejuif / La Courneuve, qui traverse Paris du sud au nord (Stations : *Place d'Italie*, *Tolbiac*),

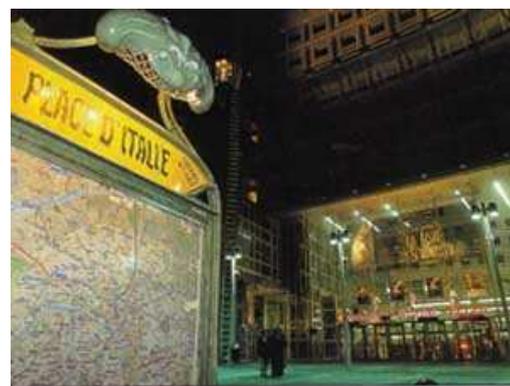
complétées par la nouvelle ligne automatique :

- 14 (Météor)** : Gare St Lazare / Olympiades (Niveau : Tolbiac-Maison-Blanche).



BUS : elle est au carrefour de 7 lignes de bus :

- 27** : Porte de Vitry / Gare St Lazare,
- 47** : Kremlin-Bicêtre / Gare du Nord,
- 57** : Arcueil Laplace RER B / Porte de Bagnole,
- 67** : Porte de Gentilly / Pigalle,
- 62** : Cours de Vincennes / Porte de Saint Cloud,
- 64** : Place d'Italie / Place Gambetta,
- 83** : Porte d'Ivry / Friedland Haussmann,



Noctambus ligne R : Châtelet / Chevilly Larue / Rungis,

Noctiliens lignes **N15** / **N22** / **N31** / **N120**, laissant tout Paris accessible jusqu'à l'ouverture des premiers métros.

Lignes directes vers les gares : Austerlitz, Montparnasse, RER (A, B, C et D).

Non loin passent le RER B, la nouvelle ligne de **Tramway T3** (Pt du Garigliano / Porte d'Ivry), la ligne de bus 91 (Gare Montparnasse / Bastille)

Elle est entourée de nombreuses **pistes cyclables** et **stations Vélib'**.

Autant dire qu'aucune salle ne possède autant d'opportunités d'**accès** sur Paris. (Voir [plans](#))

Ajoutons à cela la possibilité d'utiliser le **parking** du centre commercial Italie 2 (1500 places, dont 11 places réservées aux personnes à mobilité réduite).

PLAN

(Extrait du site : sauvonslegrandecran.org)

Trois salles entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite

« Sur le secteur, une seule salle est accessible dans l'avenue des Gobelins et oblige donc les personnes concernées à souhaiter que leur film préféré passe dans cette salle, à moins d'avoir suffisamment de force (fauteuil manuel) ou de batterie (fauteuil électrique) pour aller jusqu'aux cinémas MK2, mais dans lesquels la visibilité est loin d'être aussi bonne (en effet, les seuls emplacements "réservés" sont au premier rang...).

Il faut le faire savoir : les salles ou musées accessibles se comptent sur les doigts des deux mains et parfois dans des conditions acrobatiques. On parle d'amélioration à apporter pour les personnes handicapées, il y a même des "journées" soit-disant dédiées, mais la galère est toujours la même, les magasins d'alimentation inaccessibles, les restaurants idem et les aménagements pour circuler en ville dérisoires et/ou non respectés. Alors quand il est possible de profiter d'une manifestation culturelle ou d'un spectacle, il est plus que normal de le souligner et de montrer les dents si nécessaire... »

Luc Legres, Ingénieur de recherche, Paris 13° (19/5/05)

« Il faut garder le Grand Ecran, d'abord pour les handicapés (toutes les autres salles du quartier sont juchées sur des marches infranchissables), ensuite pour y réunir un public populaire, intéressé par les grands spectacles d'aujourd'hui : rock, variété, musique classique, théâtre, danse, comédie musicale... »

BRAY Bernard - 29 09 07

**« J'habite le 13ème arrondissement à Paris et déplore
que l'un des deux cinémas de ce quartier
accessible aux personnes "à mobilité détruite" ait été fermé au début 2006
pour laisser prochainement place à des magasins de fringues !**

Encore une salle qui se ferme à Paris, et avec la bénédiction de la Mairie
au détriment de l'animation d'un quartier bien démuné.

Sur 12 salles du complexe MK2 de la bibliothèque François Mitterrand
disposant de 14 salles en libre accès pour les personnes en fauteuil :

- l'image est floue car vous êtes trop près,
- vous avez le coup tordu car vous êtes trop près,
- le son est à fond car vous êtes trop près.

Dans les deux autres salles, plus grandes,
vous êtes tout au fond,
votre fauteuil ne dérange personne,
et vous voyez tout ...
mais de loin !

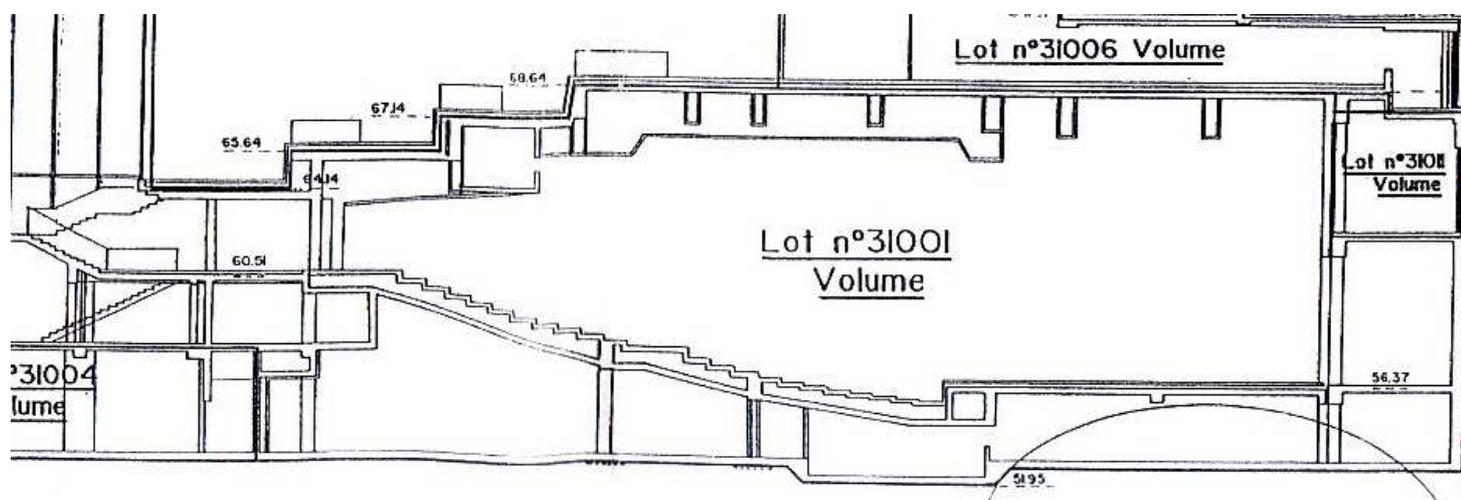
**le Grand Écran Italie
proposait des places au milieu de la salle,
avec une bonne écoute et visibilité. »**

(Publié par [Silicium](#) dans le blog du Téléthon, le 24 novembre 2007)



LA SCÈNE

Le plan de coupe ci-dessous met en évidence les dimensions de l' « immense scène » (dixit [Gaumont](#)) du **GRAND ÉCRAN Italie** : **300 m²**,
(soit près du double de celle de la **Comédie-Française** !)



A titre de comparaison :

Dimensions de la scène de la **Comédie-Française** (environ 175 m²) :

— **La scène**

Quatre niveaux sous la scène permettent les apparitions ou les disparitions de personnages. Ces niveaux sont aussi utiles pour dégager rapidement des décors. La scène mesure 12,60 m de profondeur, 11 m de large, avec une avant-scène de 2,90 m.

GALERIE-PHOTOS (Les loges)

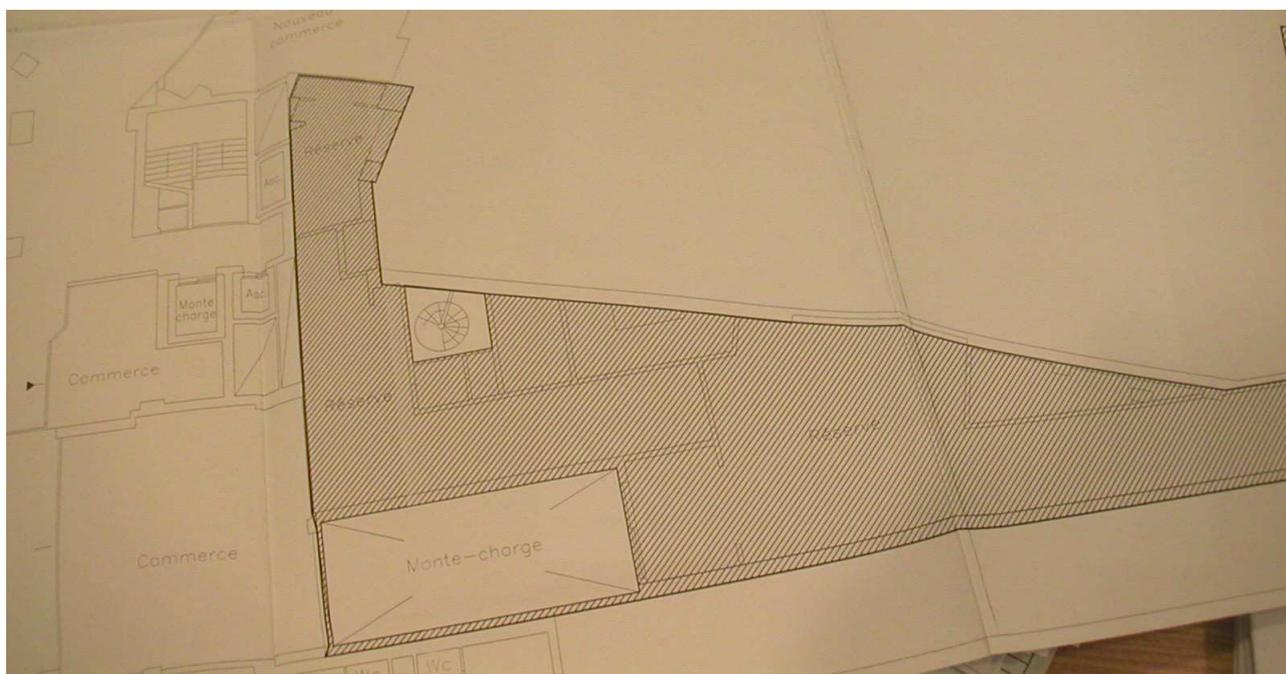


Une des **loges équipées** du Grand Écran Italie
(Espace détente, lavabo, douche, wc)

GALERIE-PHOTOS (Le monte-charge)



Entrée du **monte-charge** relié au sous-sol du parking Italie 2



Plan **monte-charge**

Cette salle devrait être classée au Patrimoine mondial de l'Unesco !

Joël - 75013 – Coordinateur Technique Archives Cinématographiques

Nos villes sont envahies de magasins de fringues au point de provoquer l'overdose ! C'est d'un espace pour l'imaginaire dont nous avons besoin. Oui, le Grand Ecran Italie est essentiel, sauvons-le !

Françoise – 78400 – Assistante sociale

On avait, en son temps, voulu démonter la Tour Eiffel !... Que serait Paris sans Elle ?... Que sera la Place d'Italie si l'Espace Culturel du Grand Ecran disparaît ?... Alors je vote pour Le Projet de Renaissance qui fera naître des Créations... Jean-Paul - Pully// Suisse - Producteur/distributeur

Des boutiques ET du cinéma, c'est la vie, la société vivante. Des boutiques ET des boutiques, c'est l'asphyxie... Sylvie – 75017 – Psychanalyste

Cette salle est sublime et il est scandaleux de faire un tel gâchis financier et culturel. Si la salle ne "marchait" pas, c'est simplement parce que les panneaux d'affichage étaient invisibles et qu'il n'y a pas eu de soutien publicitaire. Il fallait vraiment savoir qu'il y avait là un merveilleux cinéma.

Josyane – 75013 – Administratrice retraitée

Bravo pour la construction de ce beau projet culturel et polyvalent qui remet les infrastructures et l'économique au service des citoyens, quand ces derniers en sont si souvent, et de plus en plus, les asservis et les otages ! Non au nivellement par le bas, à l'uniformisation, à l'aliénation des êtres aux logiques marchandes. Oui à la diversité, à la culture à portée de tous, et à la démocratie. Morvan – Palaiseau – Chercheur (30/11/08)

(Extraits des commentaires au projet)



Siège Social : 33, Avenue d'Italie - 75013 - Paris / Tél : 06 65 40 32 94

<http://sauvonslegrandecran.org> - e-mail : contact@sauvonslegrandecran.org

Association Loi 1901 (JO 1693 du 11 février 2006) - Préfecture de Police de Paris 174122P - SIRET 503 784 282 00017 - APE 9499Z
